



## Feuille d'information 100

# Évaluation «Parachutes» 2019-2022

## Prévention des chutes dans le domaine des soins

### Résumé

Le projet «Parachutes», sous la direction opérationnelle de Public Health Services, avait pour but d'améliorer la prévention des chutes chez les personnes âgées. Il s'articulait autour de l'implication d'acteurs importants dans le domaine des soins, tels que le corps médical, les services d'aide et de soins à domicile, les pharmacies et leurs associations, ainsi que de l'amélioration des interfaces entre ces acteurs. Il ressort de l'évaluation qu'une identification systématique des personnes présentant un risque de chute par le biais de la procédure Parachutes a le potentiel d'entraîner des changements dans les soins ambulatoires. La reprise du projet par le Bureau de prévention des accidents (BPA) a permis de garantir l'ancrage national et la pérennité du projet. Pour que ce succès perdure, il est essentiel que le BPA mette à disposition des moyens ciblés pour des programmes de prévention des chutes.

### 1 «Parachutes»: contexte du projet

En Suisse, plus de 90 000 personnes âgées de 65 ans et plus se blessent chaque année lors d'une chute au domicile, au jardin ou durant les loisirs. Ces blessures peuvent avoir de graves conséquences sur la santé, mais aussi au niveau humain et économique.<sup>1</sup> Le risque de chute augmente avec l'âge. Ce sont surtout les personnes qui, dans le passé, ont déjà été victimes d'une chute et qui souffrent de plusieurs maladies chroniques qui présentent un risque accru de (nouvelles) chutes et donc de blessures. Cette situation pose des exigences pluridimensionnelles en matière de prévention, de traitement et de soins. Un système de santé qui intègre ces paramètres s'est révélé plus efficace que des approches

isolées. En raison de la complexité accrue d'une approche intégrée, il est important que différents groupes professionnels collaborent et abordent les thèmes de la prévention, du traitement et des soins de manière globale et interprofessionnelle.

Le projet «Parachutes – Prévention des chutes dans le domaine des soins» («StoppSturz» en allemand) visait à mettre en œuvre systématiquement et à

### Table des matières

1 «Parachutes»: contexte du projet	1
2 Résultats sélectionnés	2
3 Conception de l'évaluation et procédure	4
4 Conclusions et recommandations	5

<sup>1</sup> Bureau de prévention des accidents BPA (2023). *Status 2023: Statistique des accidents non professionnels et du niveau de sécurité en Suisse*. DOI:10.13100/BFU.2.505.01.2023

grande échelle la prévention des chutes dans le domaine des soins et de ses interfaces pour les personnes âgées vivant à domicile et exposées à des risques accrus. Le projet a permis de développer une approche uniforme pour l'ensemble des groupes professionnels: un risque de chute potentiel est tout d'abord identifié au moyen de questions clés et de tests de dépistage, puis évalué de manière plus précise à l'aide d'analyses complémentaires et, enfin, réduit grâce à la mise en place de mesures préventives adaptées. Il a donc été nécessaire d'améliorer et d'optimiser dans les cantons pilotes la collaboration interprofessionnelle, la mise en réseau des acteurs concernés et la coordination des mesures préventives, et de préparer l'ancrage national du projet. À cet effet, des projets partiels ont été créés qui présentaient en partie des interfaces ou dont les mesures s'appuyaient les unes sur les autres.

Le projet «Parachutes» s'est étendu de 2019 à 2022. L'Office de prévention en matière de santé du canton de Saint-Gall s'est chargé de la direction stratégique du projet et Public Health Services, de la direction opérationnelle. «Parachutes» reposait sur le projet précédent «Via – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées», déployé de 2014 à 2017, qui avait déjà mobilisé d'importants partenaires. Le projet a été financé par le soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS) de Promotion Santé Suisse et par diverses organisations partenaires. Il était initialement prévu pour les quatre cantons pilotes de Saint-Gall, des Grisons, de Berne et du Jura. Par la suite, Zurich a été intégré en tant que canton pilote supplémentaire de sa propre initiative et à travers son financement au programme d'action cantonal (PAC).

Entre 2019 et 2022, «Parachutes» a été soumis à une évaluation d'impact externe financée par Promotion Santé Suisse. Cette évaluation a vérifié la réalisation des objectifs, les facteurs de réussite et les obstacles et contribué à l'optimisation continue de «Parachutes». Elle devait aussi aborder la question de l'efficacité et générer des connaissances basées sur des preuves.<sup>2</sup>

La présente feuille d'information donne un aperçu des principaux résultats et des conclusions de l'évaluation.

## 2 Résultats sélectionnés

### 2.1 La prévention des chutes est axée sur la pratique et appliquée de manière standard

La procédure Parachutes et ses trois axes principaux (identifier, évaluer et réduire les risques de chute) se basent sur un algorithme fondé sur des preuves.<sup>3</sup> Cet algorithme a été optimisé pour la Suisse dans un projet partiel en collaboration avec les associations professionnelles concernées (corps médical, physiothérapie, ergothérapie, aide et soins à domicile). Avec le concours des associations professionnelles nationales, Parachutes a également développé des outils et du matériel de formation continue destinés aux professionnel-le-s des domaines médicaux et non médicaux qui s'appuient sur cette procédure. De nombreux professionnel-le-s ont par la suite été sensibilisé-e-s, informé-e-s et en partie formé-e-s lors de formations spécifiques à leur métier et parfois aussi interprofessionnelles. En réaction à la pandémie de Covid-19, des modules d'auto-apprentissage ont également été élaborés. Grâce aux outils et au matériel de formation continue, le thème de la prévention des chutes a pu être mis en avant et ancré avec succès dans des institutions importantes:

- Plusieurs organisations d'aide et de soins à domicile de Suisse alémanique et de Suisse romande ainsi que le centre médical Medbase proposent à leur personnel des formations continues en matière de prévention des chutes basées sur la procédure Parachutes.
- La Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG) a repris, en s'appuyant sur la procédure Parachutes, l'identification des risques de chutes et la prévention des chutes comme nouveaux indicateurs de qualité dans le secteur ambulatoire.
- Les contenus du projet ont été intégrés au module obligatoire à choix interdisciplinaire «Prévention des chutes – un défi interprofessionnel» pour les bachelors de la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW).
- En collaboration avec la Fédération des médecins suisses (FMH), les supports de formation ont été intégrés dans des modules de formation continue destinés aux équipes médicales et sont proposés, depuis novembre 2023, en tant que formation continue accréditée d'une demi-journée.

<sup>2</sup> La réalisation du projet a été entravée par la pandémie de Covid-19 et des problèmes d'ordre conceptuel, raison pour laquelle l'analyse de l'efficacité a été suspendue.

<sup>3</sup> CDC (2017). *STEADI Algorithm for Fall Risk Screening, Assessment, and Intervention*. <https://www.cdc.gov/steady/pdf/steady-algorithm-508.pdf>

Une enquête en ligne sur les expériences faites par les collaborateur-trice-s des services d'aide et de soins à domicile de Zurich et du Jura dans la mise en œuvre de la prévention des chutes a révélé que pratiquement l'ensemble des participant-e-s (96%, N=185) considéraient la prévention des chutes comme un thème important qui devait être abordé. En outre, plus de 70% des collaborateur-trice-s des services d'aide et de soins à domicile ont déclaré se sentir plus compétent-e-s grâce à la formation continue et conforté-e-s dans leur capacité à mettre en pratique les connaissances acquises, à identifier un risque de chute, à aborder avec les client-e-s le risque de chute et à prendre les mesures correspondantes (figure 1). Dans l'ensemble, plus de la moitié des participant-e-s ont indiqué que la prise en charge s'était améliorée depuis la formation continue.

## 2.2 La collaboration interne et inter-professionnelle a été encouragée

Pour renforcer la collaboration interprofessionnelle par l'introduction de nouvelles routines, il est important de soutenir et de former de manière ciblée les professionnel-le-s impliqué-e-s, tant au niveau des connaissances spécifiques que des compétences dans le domaine de la dynamique de groupe et des stratégies de résolution de problèmes. Grâce à des échanges directs, ces professionnel-le-s

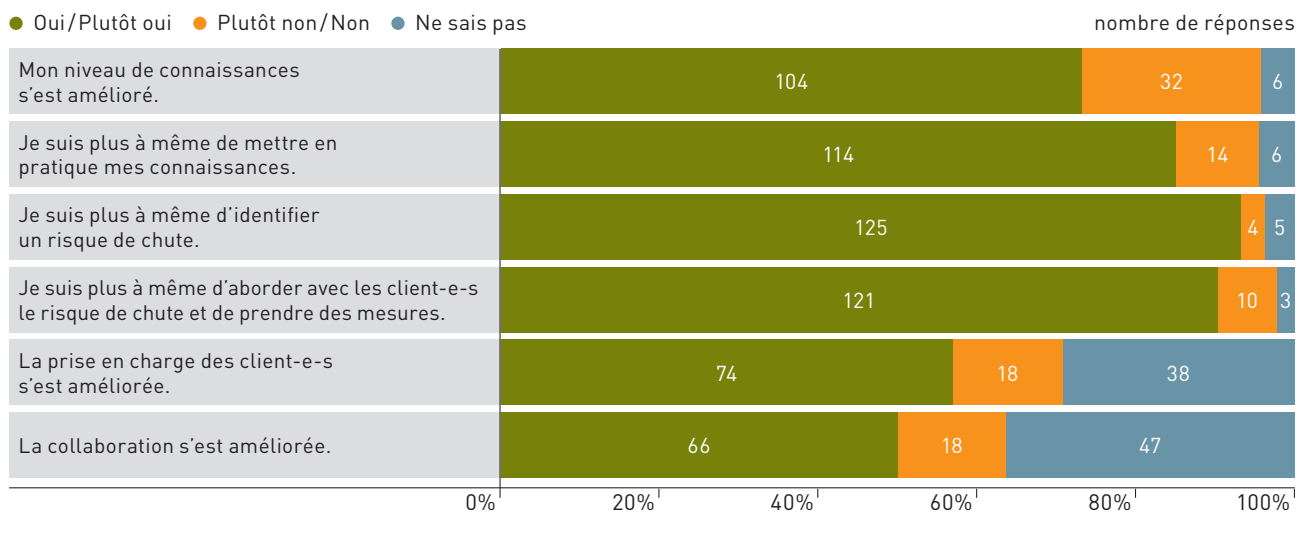
contribuent à clarifier les responsabilités et les rôles et encouragent les actions concertées des différentes parties prenantes. Cela permet de lever des barrières, de promouvoir des rencontres informelles et de renforcer la confiance. La collaboration devient particulièrement difficile lorsque les rôles, les tâches et les intérêts divergent ou que la collaboration est entravée par une distance géographique, institutionnelle et interorganisationnelle.

Parachutes a davantage mis en avant et encouragé la collaboration interne et interprofessionnelle. Plus de la moitié des collaborateur-trice-s des services d'aide et de soins à domicile de Zurich et du Jura ont ainsi indiqué que la collaboration s'était améliorée grâce aux mesures engagées (figure 1). Le renforcement de la collaboration en interne a le plus fréquemment été mentionné (81%), mais aussi l'amélioration de la collaboration avec les proches (44%), les autres organisations d'aide et de soins à domicile (30%) et les partenaires externes (20%). En outre, un module interprofessionnel sur le thème «Prévention des chutes – un défi interprofessionnel» a été développé dans un projet partiel. Ce module s'adresse aux étudiant-e-s des filières de bachelor Ergothérapie, Promotion de la santé et prévention, Soins infirmiers et Physiothérapie. Depuis 2022, il fait partie intégrante de la formation de base proposée durant les semestres de printemps et d'automne à la ZHAW.

FIGURE 1

### Appréciation des collaborateur-trice-s des services d'aide et de soins à domicile après leur participation à la formation continue sur la prévention des chutes

Question: «Comment jugez-vous les affirmations suivantes concernant vos connaissances et compétences en matière de prévention des chutes?»



L'étude a révélé que la collaboration interprofessionnelle dans les soins ambulatoires pouvait être encouragée notamment par une personne responsable de l'implémentation, par des mesures de formation et des mesures basées sur des preuves. Toutefois, les incitations à la mise en œuvre sont actuellement insuffisantes et les besoins des personnes souffrant de maladies chroniques ne sont pas suffisamment intégrés parmi les différents prestataires.<sup>4</sup>

### 2.3 «Parachutes» est désormais hébergé au Bureau de prévention des accidents (BPA)

Pendant toute la durée du projet, des réflexions stratégiques ont été menées sur la manière d'ancrer la prévention des chutes auprès du BPA et d'en assurer la pérennité après la fin du projet. À partir de la mi-2022, la collaboration s'est intensifiée avec la mise en place du nouveau pôle «Prévention des chutes dans le domaine des soins» au sein du BPA.

Grâce aux partenaires du projet «Parachutes», le BPA a pu étendre son réseau avec des acteurs importants des soins de base et développer ainsi ses investissements de longue date dans la prévention des chutes. Depuis 2023, le BPA met à la disposition des professionnel-le-s, via un portail dédié, le matériel Parachutes remanié et développe des supports supplémentaires pour le public. En outre, le BPA mène des campagnes de prévention des chutes à l'échelle nationale afin de sensibiliser la population à cette thématique. Ainsi, la poursuite des activités liées à la prévention des chutes est garantie.

## 3 Conception de l'évaluation et procédure

Pour répondre aux questions de l'évaluation, diverses approches méthodologiques ont été sélectionnées afin d'examiner le projet «Parachutes» sous différentes perspectives (tableau 1). L'accent a

TABLEAU 1

#### Aperçu des collectes de données dans le cadre de l'évaluation de «Parachutes»

Collecte des données	Contenu	Période	Nombre de cas
<b>Entretiens individuels et de groupe</b>			
Équipe Parachutes	Personnel, finances, collaboration et processus, résultats, prestations, effets, optimisations, réflexions	2020-2023	18
<b>Ateliers</b>			
Équipe Parachutes, groupe de pilotage	Personnel, finances, collaboration et processus, résultats, prestations, effets, optimisations, réflexions	2022	3
<b>Enquête en ligne</b>			
Collaborateur-trice-s des services d'aide et de soins à domicile de Zurich et du Jura	Connaissances, attitude et comportement des collaborateur-trice-s des services d'aide et de soins à domicile après la formation continue sur la prévention des chutes	2022	450 <sup>a</sup>
<b>Analyse de documents et analyse secondaire</b>			
Documentation	Personnel, finances, collaboration et processus, résultats, prestations, effets, optimisations, réflexions	2019-2022	
<b>Étude de cas sur la collaboration interprofessionnelle dans les soins ambulatoires en Suisse</b>			
Enquête structurée portant sur des projets individuels	Intervention, instruments, conditions-cadres structurelles, organisation, finances, facteurs favorables et défavorables	2022-2023	6

<sup>a</sup> Questionnaire entièrement complété N = 125, questionnaire partiellement complété N = 67, n'ont pas participé N = 258

<sup>4</sup> Schwind, B., Merten, S., Hollenstein, E., Wyss, K. & Gerold, J. (2024). Formen interprofessioneller Zusammenarbeit in der ambulanten Gesundheitsversorgung: eine fallübergreifende Analyse in der deutschsprachigen Schweiz. *PRAXIS* 2024; 113 (02): 686-89.

été mis sur des entretiens individuels et des ateliers avec l'équipe de projet ainsi que sur des enquêtes menées auprès de divers partenaires du projet et des collaborateurs des services d'aide et de soins à domicile. Une analyse avec les données des services d'aide et de soins à domicile, qui évalue les effets des mesures mises en œuvre sur le risque de chute, ne pourra toutefois être effectuée qu'ultérieurement en 2025.

issu-e-s de différents groupes professionnels. Tout au long du projet qui s'est étendu sur quatre ans, la complexité initiale de Parachutes a été progressivement réduite. Cette simplification s'est révélée bénéfique dans la mesure où elle a permis de mettre des accents précis sur certains projets partiels et facilité l'ancrage national et la reprise du projet par le BPA. Diverses recommandations ont été formulées pour les futurs projets dans le domaine de la prévention des chutes (tableau 2).

#### 4 Conclusions et recommandations

L'équipe Parachutes s'est distinguée par ses vastes connaissances techniques, sa longue expérience du système de santé et son grand engagement ainsi que sa capacité à regrouper des spécialistes

TABLEAU 2

##### Idées pour le développement et l'ajustement de «Parachutes»

Domaine	Options/recommandations
Réseau	«Parachutes» a pu s'appuyer sur un réseau existant d'acteurs importants, et une collaboration productive a pu être mise en place notamment avec les services d'aide et de soins à domicile et le BPA. Les compétences de ces acteurs devraient être mises à profit pour de nouvelles interventions et des mesures de santé publique dans le cadre d'une prévention des chutes à large échelle.
BPA	Pour pérenniser le succès du projet, il est essentiel que le BPA mette à disposition des moyens ciblés pour des programmes de prévention des chutes dans les soins ambulatoires qui aillent au-delà de la diffusion des contenus via son site web. Les réseaux et structures en place devraient être exploités davantage et des offres supplémentaires, être élaborées afin de diffuser plus largement la procédure Parachutes. Le BPA pourrait par exemple accompagner ou compléter la diffusion du projet au sein des services d'aide et de soins à domicile et des centres médicaux.
Aide et soins à domicile	L'introduction institutionnelle de l'approche Parachutes au sein des services d'aide et de soins à domicile, en tant qu'élément d'une prévention systématique des chutes, devrait être ré-examinée et encouragée. Ainsi, les expériences acquises pourraient profiter à d'autres acteurs importants de la prévention des chutes à domicile.
Standard suisse	Les premiers efforts visant à faire de l'approche Parachutes un standard en Suisse se sont déjà révélés payants avec la définition des indicateurs de qualité de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG). Un travail de lobbying supplémentaire doit être mené pour que la Fédération des médecins suisses établisse l'approche Parachutes comme une référence nationale dans la plateforme en ligne «Guides de pratique Suisse». De plus, des activités de lobbying intenses sont aussi nécessaires au niveau de la rémunération des prestations, avec des adaptations tarifaires correspondantes.
Lignes directrices et concepts de vieillesse cantonaux	La pondération et la conception de la prévention des chutes dans les lignes directrices et les concepts de vieillesse en vigueur dans les différents cantons varient. Dans le contexte d'une société vieillissante, il faudrait se demander si l'équipe de projet souhaiterait également, pour les lignes directrices ou les concepts de vieillesse cantonaux, se mettre à disposition en tant que conseiller dans le cadre d'un mandat de santé publique. La question du financement devrait toutefois être réglée au préalable.

## Impressum

### Édité par

Promotion Santé Suisse

### Direction de projet Promotion Santé Suisse

Dr Giovanna Raso,  
Responsable de projets Gestion des impacts PDS

### Auteur-trice-s

- Dr Nadine Schur (ECPM)
- Dr Jana Gerold (Swiss TPH)
- Prof. Kaspar Wyss (Swiss TPH)
- Prof. Matthias Schwenkglenks (ECPM)

### Rapport d'évaluation

Gerold, J., Schur, N., Wyss, K. & Schwenkglenks, M.  
(2023). [Rapport d'évaluation PDS: «Parachutes»](#).  
[Rapport final](#). Sur mandat de Promotion Santé  
Suisse.

### Crédit photographique image de couverture

Ambrose Chua, Unsplash

### Série et numéro

Promotion Santé Suisse, Feuille d'information 100

© Promotion Santé Suisse, mars 2024

### Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse  
Wankdorfallée 5, CH-3014 Berne  
Tél. +41 31 350 04 04  
office.bern@promotionsante.ch  
www.promotionsante.ch/publications